

Mort au numerus clausus (5.6.12)

Le marronnier du gouvernement fleurit à nouveau. Cette année encore, Laurette Onkelinx s'exprime sur l'effet négatif du numerus clausus. Déjà les années précédentes, lorsque le cadastre avait objectivé la pénurie, Onkelinx avait dénoncé le manque de médecins, notamment de généralistes. Mais rien n'avait bougé... La faute à un gouvernement en affaires courantes. La Fédération des Etudiants Francophones demande la suppression du numerus clausus depuis 1997, année de son instauration.

Notre position a été rejointe par Laurette Onkelinx, en 2010, déjà ministre PS de la Santé publique. Pour la FEF, il était joué d'avance que les mesures effectives (subsides aux jeunes médecins, création de postes de gardes, etc) ne seraient pas suffisantes pour arrêter l'hémorragie que connaît le secteur de la Santé.

Les gouvernements fédéraux (actuel et précédents) sont responsables de cette future crise de la Santé publique car ils n'ont rien fait pour réellement éviter la pénurie ! Pire encore, le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a adopté un système de sélection des étudiants, dès la première année d'études de médecine à l'université. Ainsi, à la rentrée prochaine, les étudiants en médecine de Fédération Wallonie-Bruxelles devront faire face à un test d'aptitude avant d'entamer leur année, et pourront être forcés à étaler leur première année ou même être réorientés dès le mois de janvier. C'est une barrière supplémentaire. Cet obstacle a été instauré, rappelons-le, par un ministre PS.

Au sein du même parti, l'une dit STOP, l'autre dit ENCORE. Où est la logique ? La FEF exige la suppression de toute sélection dans les études de médecine et demande que soient mises en place des mesures d'accompagnement et d'aide à la réussite.

D'après l'étude publiée par l'Inami (voir Le Soir du 2 juin 2010), la Belgique a besoin de 450 nouveaux médecins généralistes par an, pendant les dix prochaines années. Or, nous peinons déjà à atteindre le seuil minimal des 300 nouveaux généralistes chaque année. Pour contrer cette dépréciation du métier de généraliste, il faut inciter les jeunes à choisir cette voie, notamment en instaurant un stage obligatoire en médecine générale durant les études et en choisissant mieux les maîtres de stage.

Mort au numerus clausus !

Le système actuel mis en place, dans les études de médecine, lèse non seulement les jeunes et leurs envies mais plus largement, lèse toute la population belge. Comme en 2010, la FEF se réjouit de la prise de position de la Ministre Onkelinx. La FEF espère cependant que, cette fois, ses paroles seront suivies d'actes concrets pour supprimer tout contingentement. Ceci permettra de donner accès à toute la population belge à des soins de santé de qualité.